



BULLETIN D'INFORMATION

SAISON 2021 / 2022

SOUS COMMISSION JEUNES ARBITRES

Délégation du Roannais
Tél : 04-77-44-51-96

PV N° 16 DU SAMEDI 04/12/2021

Réunion du 29 novembre 2021

- Désignations : Yann DUSSUD : 0788367709

RAPPEL

Messieurs les arbitres, pour vos rapports de match, merci de les saisir OBLIGATOIREMENT sur Myff dans les 48 heures MAXI : merci de votre compréhension.

Les arbitres, officiels ou bénévoles, doivent impérativement noter les remplacements sur les feuilles de match FMI.

INDISPONIBILITES

M. KHEBAL Ryad : les 4 et 11 décembre
M. PETIBOUT Emilien : du 3 au 5 décembre
M. BISSUEL Noé : les 11 et 12 décembre

AVIS AUX ARBITRES

MM. CARMINOT Sullivan – CORTIER Loïc – FRANCILLETTE Kelian – GEZGIN Gani - MAYET Maxence – PETIBOUT Emilien - TOK Berat - VAUDIER Sacha, sont priés de fournir une photo d'identité pour finalisation de votre fiche arbitre.

Vous pouvez déposer votre photo avec votre nom et prénom dans une enveloppe dans la boîte aux lettres de la Délégation

CONVOCATION

M. NIGROU Zacharia est convoqué à la Délégation du Roannais, le **lundi 6 décembre à 18h15**, pour affaire le concernant.

COURRIERS ENVOYES

M. MAYET Maxence : rapport accompagnement de M. PARISEL Fabrice
M. VAUDIER Sacha : rapport accompagnement de M. PEREY Jérôme
M. GEZGIN Gani : rapport accompagnement de M. GEZGIN Metehan
M. CARMINOT Sullivan : rapport accompagnement de M. BOURISVILLE Tony
M. MAYET Maxence : rapport accompagnement M. DUSSUD Leo

DEMANDE DE COURRIER – DERNIER RAPPEL

MM. CAN Halil et DEPORTE Titouan sont priés de fournir un courrier expliquant leur absence au rattrapage des tests physiques du 11 novembre à Riorges.

Aucune désignation ne sera donnée jusqu'à réception du courrier explicatif.

RAPPEL AUX ARBITRES

- LES INDISPONIBILITES DOIVENT PARVENIR AU MOINS 3 SEMAINES A L'AVANCE. Le règlement intérieur sera appliqué en cas de non-respect.

- Lorsque vous êtes sollicités pour arbitrer un match amical, vous devez OBLIGATOIREMENT en avvertir votre désignateur, via un sms.

RAPPEL RAPPORT DISCIPLINAIRE



BULLETIN D'INFORMATION

SAISON 2021 / 2022

SOUS COMMISSION JEUNES ARBITRES

Délégation du Roannais
Tél : 04-77-44-51-96

La CDA tient à informer l'ensemble des arbitres de district que les consignes d'envoi de rapport disciplinaire n'ont pas changé. En effet, un changement de présentation sur votre accès personnalisé " Portail Des Officiels" a amené de la confusion chez certains d'entre vous. A ce sujet, depuis le début de la saison sur votre accès personnalisé, vous retrouverez un onglet intitulé " rapport(s) à saisir ". Vous ne devez valider et rédiger un rapport que si les conditions du match le nécessitent. A savoir (exclusion d'un joueur, d'une personne présente sur le banc de touche, incident de match ou d'après-match...).

En clair, si au cours de la rencontre, vous n'avez mis aucune sanction ou simplement des avertissements, vous n'avez pas de rapport à valider.

Soyez rassuré : RIEN n'a changé dans les consignes, et surtout ne validez pas un rapport disciplinaire, s'il n'y a pas utilité.